



Offre de stage Master 1
**Suivi démographique de la population nicheuse de Crabier blanc (*Ardeola idae*)
par photo-comptage à Mayotte**

Le Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY), association créée en 2010, agréée de protection de l'environnement et reconnue d'intérêt général, a pour missions l'étude et la protection de la biodiversité de Mayotte et des milieux dont elle dépend.

Le GEPOMAY met en œuvre toutes les actions utiles pour la réalisation de ses objectifs : suivis scientifiques, actions de protection des espèces, gestion des habitats, sensibilisation du public, éducation à l'environnement, vulgarisation et diffusion des connaissances. Actuellement, le GEPOMAY compte 15 salariés et l'association est constituée de 3 pôles : le pôle « Connaissance et Conservation de l'Avifaune », le pôle « Gestion des habitats » et le pôle « Animation ».

Le Crabier blanc, *Ardeola idae*, est un héron classé en danger d'extinction au niveau mondial (UICN, 2017) et en danger critique d'extinction en France (UICN France, MNHN & GEPOMAY, 2015). A ce titre, l'espèce a bénéficié d'un Plan National d'Action de 2018 à 2023 coordonné par le GEPOMAY.

A Mayotte, le Crabier blanc niche en colonies mixtes avec le Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) au sein des mangroves, à la cime des palétuviers. Cinq héronnières sont suivies à Mayotte. La détection des individus depuis le sol étant complexe, le GEPOMAY réalise, depuis 2015, le suivi de la population nicheuse par drone. Les données récoltées sur les sites de reproduction permettent d'obtenir chaque année des informations sur la phénologie de l'espèce, ou encore sur le nombre de couples et d'immatrices.

Sur le long terme, ces suivis ont pour objectif d'estimer les tendances des effectifs de la population de Crabiers blancs à Mayotte. Cependant, ce suivi par drone incluait de nombreux biais (modèle du drone, période de la journée, luminosité, hauteur et qualité des photos).

Un suivi CMR (Capture – Marquage – Recapture) par photo-comptage a débuté de façon expérimentale en 2021 sur 2 colonies pour réduire les biais de comptage. En 2022, ce suivi a été appliqué sur l'ensemble des colonies de Crabiers blancs nichant à Mayotte. Un protocole standardisé a ainsi été rédigé afin d'évaluer la tendance de la population de Crabiers blancs. Le/la stagiaire devra appliquer ce protocole pour la saison de reproduction 2024/2025.

Dans ce contexte, le GEPOMAY recherche un stagiaire, pour une durée de 2 à 3 mois permettant d'estimer la population nicheuse de Crabier blanc à Mayotte.

Ce stage permettra également d'étudier l'impact de la lutte contre les rats effectuée sur certains sites de reproduction de l'espèce.

Missions principales :

- Reconstitution des héronnières par photo-assemblage ;
- Identification des Crabiers blancs par photo-comptage ;
- Application du protocole CMR sur les nids de Crabiers blancs ;
- Etablir une tendance de population.

Soutien ponctuel aux salariés du GEPOMAY sur le terrain :

- Participation aux suivis avifaunes ;
- Participation aux actions de lutte contre les rats en mangrove ;
- Participations à des animations ;
- Participation à la vie associative.

Compétences requises :

Ce stage s'adresse aux étudiant.e.s de Master 1 en écologie.

- Compétences en SIG, notamment avec le logiciel QGIS ;
- Compétences en analyses statistiques : CMR (logiciel R, MARK) ;
- Connaissances naturalistes (plus généralement en ornithologie) ;
- Connaissances des protocoles d'étude et de suivi de la faune ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Compétences sur des logiciels de traitement de photos, tel que Gimp, seraient un plus ;
- Rigueur ;
- Adaptabilité et autonomie ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité à travailler dans des conditions tropicales insulaires ;
- Connaissances de l'Outre-mer et de Mayotte appréciées ;
- Maîtrise de l'anglais serait un plus.

Contrat et encadrement :

Stage de 2 à 3 mois réalisable entre janvier et juin 2025.

Temps de travail hebdomadaire : 35 heures, avec des horaires flexibles (possibilités de travail nocturne, le week-end, etc.).

Indemnisation sera établie selon le tarif en vigueur.

Le/la stagiaire sera encadré.e par la responsable du pôle gestion des habitats.

Le/la stagiaire sera basé.e à Mayotte, dans les bureaux du GEPOMAY, situés à Miréréni/Combani.

Le billet d'avion est pris en charge par l'association.

Le logement est à la charge du/de la stagiaire.

Renseignements et dépôt des candidatures :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser au plus tard le 3 novembre 2024 à l'adresse mail : mission.biodivom@gepomay.fr

Pour toute question relative à cette offre merci de contacter le GEPOMAY à l'adresse suivante : mission.biodivom@gepomay.fr